

PIÈCES REQUISES À L'APPUI DU FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION

Autorisation d'exercer en tant que médecin, sous sa propre responsabilité, titulaire d'une autorisation semblable émise par un autre canton : art 36 al. 4 LPMed

1. Formulaire ad-hoc original de demande d'autorisation de pratiquer
2. Curriculum vitae à jour
3. Extrait numérique ou papier récent (moins de 6 mois) du casier judiciaire suisse.
4. Original ou copie certifiée conforme des attestations récentes (moins de 3 mois) de bonne conduite / de situation professionnelle / certificate of good standing (attestant la validité de l'autorisation et l'absence de mesures administratives et/ou disciplinaires ainsi que de procédures en cours visant une telle mesure) établies par les autorités des cantons ayant délivré une autorisation de pratiquer
5. Certificat médical original récent (moins de 3 mois) attestant de l'aptitude à exercer la profession par un-e médecin autorisé-e à pratiquer en Suisse et qui y pratique
6. Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle ou déclaration de l'établissement dans lequel le-a candidat-e travaille attestant qu'il/elle est couvert-e par son assurance responsabilité civile professionnelle (minimum Fr. 5'000'000.-)
7. Copie d'une pièce d'identité avec photo visible
8. Pour les non francophones : preuve de la maîtrise du français (minimum requis : B2 du cadre européen commun de référence pour les langues).